

Aniss M. MEZOUE, Architecte/urbaniste, Doctorant

Université catholique de Louvain (UCL).
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme (LOCI).
Ecole d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
Centre d'études et de recherches pour l'action territoriale-CREAT.

Courriel :

aniss-mouad.mezoued@uclouvain.be

Résumé

L'histoire de la ville et de l'urbanisme algérois est souvent abordée comme une succession de productions « physiques » qui, par superposition ou extension, produisent la ville. Cette succession dans l'axe linéaire du temps nie certaines relations de cause à effet, de liens entre les formes produites et les pouvoirs organisateurs qui les produisent. L'approche en termes de récit présentée dans le texte permet d'englober l'ensemble des éléments hétérogènes qui constituent le fait urbain, les synthétisant dans un tout sous forme de système cohérent. Elle permet également de donner de l'épaisseur au temps et de re-diviser son axe par l'identification de plusieurs récits. L'article présente dans un premier temps un travail théorique visant à construire des outils méthodologiques pour l'étude des récits urbains. Il se base pour cela sur l'apport théorique de Paul Ricœur dans *Temps et récits*. Ensuite, il présente l'application d'une partie de ces outils sur le cas d'Alger et de sa période postindépendance.

Mots-clés

Récits urbains, pouvoirs organisateurs, formes urbaines, idéologies, acteurs, Alger.

Abstract

The history of the city of Algiers and its urbanism is often approached and studied as a sequence of material productions building the city, through several extensions and overlaps. This timeline sequence often denies the existing chains of cause and effect between urban forms in one hand, and who produces them in the other hand. The approach using the concept of “story” that we present in this paper allows us to cover and to include all heterogeneous elements of the urban fact. It synthesizes them all in a coherent system. Moreover, it gives more thickness to the timeline by re-dividing it following several stories. This paper starts introducing a theoretical work, which aims to build up methodological tools in order to study urban stories. It is based on Paul Ricoeur's book *Temps et récits*. In a second phase, it proposes an application of some of those tools to the concrete study case of Algiers' post independence urban production.

Keywords

Urban stories, organizing authorities, actors, urban forms, ideology, Algiers.

Lorsque nous évoquons le terme de récits urbains, nous faisons souvent référence, de manière inconsciente, aux récits des individus qui font et racontent la ville. Les récits sont souvent confondus avec les discours de ces derniers qui sont construits sur la base de leur vécu, leurs intérêts et leurs projets. Cette acceptation du terme récit urbain est qualifiée dans ce qui suit de récits *sur* la ville. Ils comprennent également l'ensemble des textes littéraires, la poésie, la chanson ou le théâtre, dont les intrigues se construisent autour de la ville.

À cette première acceptation du terme récits urbains, il est possible de rajouter une autre compréhension qui sera le propos de cet article. En effet, la ville n'est pas uniquement racontée par ses habitants, elle est également racontée par elle-même. En réalité, l'ensemble des acteurs de la ville et leurs récits, les flux, les échanges et autres éléments s'agrègent pour former un tout plus ou moins cohérent qui raconte la ville. C'est cette synthèse de différents éléments hétérogènes qui construit le récit à travers la mise en intrigue (Ricœur, 1991). De ce fait, sur une même ville, plusieurs récits peuvent être racontés en fonction du narrateur (l'urbaniste), des objectifs de la narration et des éléments choisis pour composer le récit (acteurs, lieux, faits, etc.).

Pour Bernardo Secchi par exemple, la ville et l'urbain répondent à une « surdétermination » des phénomènes, autrement dit « qu'ils résultent de causes multiples et convergentes » (Secchi, 2009). Les liens complexes de cause à effet qu'entretiennent les différentes composantes de la ville, sont la source de la transformation de son territoire. Il devient donc impossible de réduire le fait urbain à une simple succession chronologique d'événements et/ou de production de formes urbaines. Pour Secchi, il est important de trouver un autre moyen de représentation et d'étude de l'urbain. Le récit permet selon lui d'englober les faits suivant plusieurs histoires, chacune d'entre elles divisant le temps d'une manière différente en fonction de différents critères (Secchi, 2009). D'autre part, Michel Lussault nous explique que la figure du récit permet de recomposer et d'intégrer des phénomènes relevant du champ pratique dans une perspective globalisante et finalisée (Lussault, 1997). Pour lui, l'urbaniste « *est ce professionnel qui doit assurer la synthèse de l'hétérogène – le monde et sa complexité – et proposer de l'inédit* » (Lussault, 1997).

Les récits urbains auxquels font référence ces deux auteurs, tirent bien évidemment leur source du récit littéraire et principalement de l'œuvre incontournable de Paul Ricœur *Temps et récits*. Dans le texte qui suit, nous proposons d'explorer cette notion de récit sur deux volets. Le premier est théorique et tente de reprendre, sur la base du travail de Ricœur, la notion de récit puis de récit urbain. Il explore la possibilité de construire, à partir de la figure du récit, des outils méthodologiques pour l'analyse des phénomènes urbains. Le second volet quant à lui, tente d'exposer une première tentative concrète d'application d'une partie de ces outils sur le cas d'Alger et de son développement urbain des cinquante dernières années.

- LES RÉCITS DU FAIT URBAIN

L'approche théorique comme nous l'avons dit, se base sur l'étude de l'œuvre de Paul Ricœur *Temps et récit*. À travers trois tomes, ce dernier articule l'étude du récit et du temps sur les trois éléments importants que sont l'intrigue, la recomposition du temps et le jeu de concordance et de discordance du temps et des actions.

Premièrement, la mise en intrigue « *est l'opération qui tire d'une simple succession une configuration* » ou encore, est « *un dynamisme intégrateur qui tire une histoire une et complète d'un divers d'incidents, autant dire transforme ce divers en une histoire une et complète* » (Ricœur, 1991). Ensuite, la reconfiguration du temps est le fait de réorganiser son axe linéaire entre passé, présent et futur, afin de s'affranchir de la chronologie et de certains régimes d'historicité, non pas pour déconstruire la temporalité mais pour l'enrichir et l'approfondir (Ricœur, 1991). Ceci est l'un des éléments les plus importants pour organiser en système des faits qui appartiennent à des temporalités diverses. Paul Ricœur cite Saint-Augustin pour illustrer le jeu de concordance et de discordance du temps et des actions. En effet, ce dernier a écrit que passé, présent et futur sont tous présents dans l'âme en même temps grâce à la dialectique des trois présents : présent du passé, présent du présent et présent du futur. C'est l'*intention* de l'action qui assure la division du temps et le passage entre passé (le souvenir de l'action qui reste en mémoire), présent (l'action) et futur (une intention de faire quelque chose) (Ricœur, 1991). Ce jeu de concordance et de discordance est important pour la mise en relation dans un tout des faits hétérogènes de l'urbain. Car le récit met en concordance des faits qui sont discordants de par leurs actions et leurs temporalités.

Bien que phénoménologique dans son approche, Paul Ricœur fait référence et reprend à son compte certains éléments du travail plus structuraliste de Claude Beremond dans *Logique du récit*. Parmi ceux-ci, nous

retrouvons la composition de la « séquence élémentaire » de l'action. Pour lui, une action quelle qu'elle soit doit démarrer d'une *éventualité* d'un passage à l'acte. Cette éventualité donne l'ouverture vers deux situations, celle du *passage à l'acte* et celle de *non passage à l'acte*. S'il y a passage à l'acte, deux autres situations s'ouvrent, celle de l'*achèvement* de l'action et celle de l'*inachèvement* de l'action. Chaque fin de séquence élémentaire donne un nouvel état à la situation qui peut être le début d'une nouvelle séquence, et ainsi de suite pour plusieurs actions qui se succèdent (Beremond, 1973). C'est la succession de ces séquences qui permet l'enchevêtrement des actions et de leur lien de cause à effet, qui construisent le récit lui-même.

Ricœur nous apprend également que le récit littéraire est construit sur la base de deux éléments : les acteurs ou personnages du récit, et le temps de ces derniers et de leurs actions. Si nous transposons cela au récit urbain, nous devons rajouter un troisième élément de cette combinaison qui est l'espace, ou les espaces où se déroulent les actions. Ces dernières n'ont pas uniquement lieu dans ces endroits, mais participent à leur modification et transformation. D'où le schéma ci-dessous qui résume les trois éléments constitutifs du récit urbain (*figure 1*).

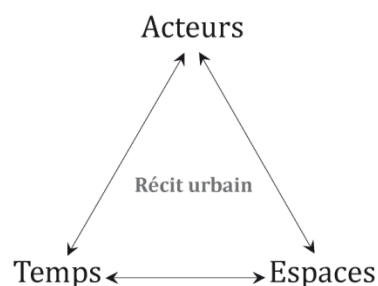


Figure 1: Éléments composant le récit urbain (source : auteur)

À partir de là, nous pouvons appliquer ce qui a été cité ci-dessus sur l'axe linéaire du temps représentant l'évolution ou l'histoire de la ville. Comme le montre Bernardo Secchi, nous pouvons diviser l'axe temporel en périodes correspondant chacune à un récit qui, suivant des logiques qui lui sont propres, raconte les faits de manière différente d'un autre récit (Secchi, 2009). De là, plusieurs récits se croisent ou se superposent dans la même ville. Ils peuvent être dans des situations de coopération, de lutte ou de conflit. Aussi, ces récits n'ont pas toujours la même place et la même influence sur le cours des événements. Nous distinguons de ce fait des récits dominants, des récits émergents et des récits résistants. De plus, si nous reprenons l'histoire du vingtième et du vingt-et-unième siècle, il est possible de diviser l'axe du temps en deux grandes périodes : celle de la modernité et celle de la postmodernité. Dans la première, nous retrouvons ce que Jean-François Lyotard appelle les grands récits de la modernité, avec les grandes idéologies dominantes. La seconde période quant à elle, se caractérise par la fin des grands récits, non pas au sens de l'absence de récits mais à celui de leur multiplication (Lyotard, 1979).

La manière d'identifier les récits dépend des objectifs à atteindre. Ils peuvent s'articuler par exemple autour de la place des acteurs, des formes urbaines, des pratiques sociales, des visions du monde ou des idéologies, des espaces d'action, etc. Dans notre cas, la recherche porte sur l'évolution des pouvoirs organisateurs de la forme urbaine. De ce fait, nos récits sont construits en fonction du lien entre les pouvoirs organisateurs et les formes urbaines produites dans l'espace algérois.

À partir de cette étude théorique brièvement résumée, nous avons essayé de décomposer l'approche en termes de récits en trois parties en fonction de la période étudiée, à savoir une approche rétrospective, une approche du présent et une approche prospective.

L'APPROCHE RÉTROSPECTIVE

Pour reprendre des termes littéraires, cette approche s'inscrit dans la lecture des faits passés, dont les traces sont visibles ou non sur le présent. L'approche se base sur la structure du récit telle qu'identifiée par Claude Beremond et reprise par Paul Ricœur. Les deux auteurs reprennent les éléments suivant comme étant structurants : le *qui*, le *quoi*, le *pourquoi*, le *comment*, le *avec qui* et le *contre qui*. En transposant ces éléments du récit littéraire au fait urbain, ils deviennent respectivement : les pouvoirs organisateurs, les formes urbaines, le contexte, les outils, les pouvoirs organisateurs associés et les pouvoirs organisateurs opposants ou résistants.

Nous proposons de commencer par identifier les pouvoirs organisateurs et les postes qu'ils ont occupés, tel que le propose Beremond. Ensuite, nous les disposons avec les autres éléments de la structure le long de l'axe du temps, de manière linéaire. Et pour finir, nous relierons les éléments de la structure entre eux, de manière transversale, afin de donner de l'épaisseur au temps et de retrouver les liens de cause à effet entre ces éléments. Le nuage constitué par ces connexions représente un récit. Plusieurs peuvent être représentés de la même manière. Cette illustration permet de mesurer la densité de l'interaction entre ces récits et celle de leur enchevêtrement (*figure 2*).

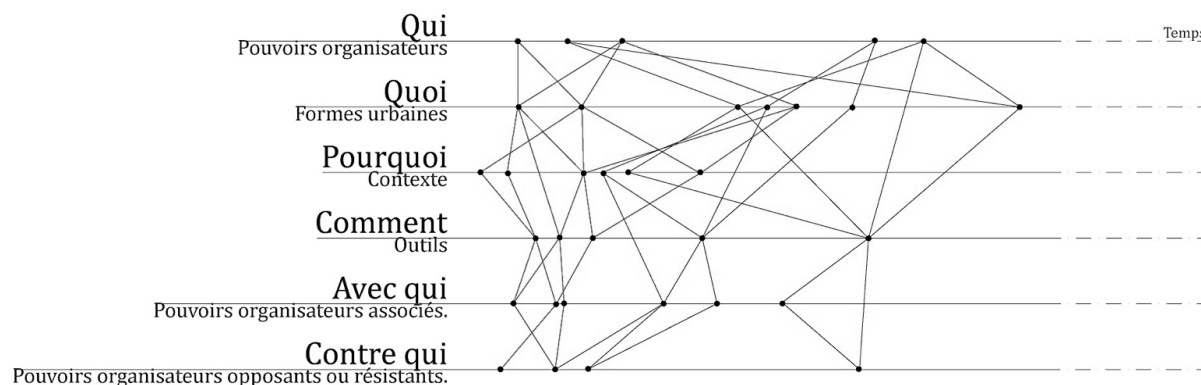


Figure 2: Identification des récits à partir de leur structure et des liens de cause à effet (source : auteur)

L'APPROCHE DU PRÉSENT

Cette seconde approche s'inscrit à la fois dans la lecture et l'écriture des faits, car nous considérons le présent comme duratif au sens où l'entend Edith Heurgon dans la « prospective du présent ». L'instant présent n'est pas considéré comme un point dans l'axe du temps mais comme une plage temporelle ou une période qui commence dans le passé et se prolonge dans le futur (Heurgon, 2003). Dans ce cas-là, il est impossible de compléter le récit du présent car il est en cours. Certains points du tableau précédant ne peuvent pas être complétés car ils ne se sont « pas encore là ». Ils s'articulent directement avec le futur et lui sont entièrement liés (*figure 3*).

Pour compenser ce manque et accompagner le déroulement des actions, il est proposé de reprendre ce que Beremond appelle la table des postes possibles. C'est un inventaire de l'ensemble des acteurs ou personnages de l'action, avec le rôle occupé par chacun. Une colonne complémentaire des postes possibles permet d'émettre des hypothèses sur la suite de l'action de chaque acteur et d'articuler directement l'approche du présent avec l'approche prospective.

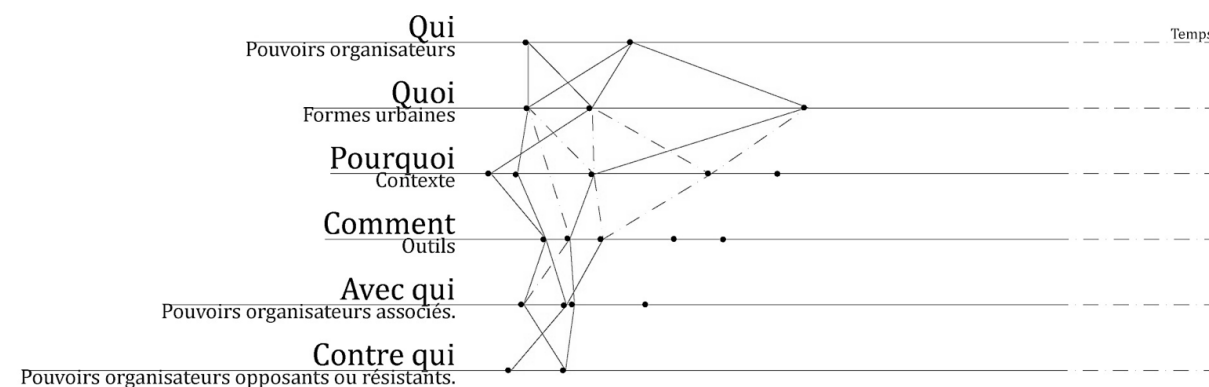


Figure 3: Identification d'une partie des éléments du récit du présent (source : auteur).

L'APPROCHE PROSPECTIVE

Pour finir, l'approche prospective s'inscrit dans l'écriture des faits. Il s'agit de voir, en fonction du passé et du présent, comment les récits peuvent évoluer dans le futur, ou plutôt comment aimerions-nous qu'ils évoluent. La table des postes possibles est reprise en identifiant, à partir des événements en cours, les acteurs qui ont des chances de se maintenir dans l'avenir. Nous pouvons également identifier la liste des nouveaux acteurs potentiels ou nécessaires pour arriver à un objectif donné. Aussi, la séquence élémentaire de l'action telle qu'expliquée précédemment peut être reprise dans l'étude prospective. Il s'agit de reprendre, à chaque phase de cette dernière, les conditions suffisantes et les conditions nécessaires à l'aboutissement ou non de l'action souhaitée (*figure 4*). Chaque ouverture de la séquence donne deux colonnes, avec d'une part les éléments sans lesquels l'action ne peut se dérouler, et de l'autre, ceux qui par leur présence suffisent à mener l'action. Ceci permet de réunir les conditions d'aboutissement des actions voulues, afin de construire les récits du futur.



Figure 4: Les conditions de la séquence élémentaire (source : auteur).

Dans cette approche prospective, nous nous inscrivons volontairement dans la prospective du présent d'Edith Heurgon qui, comme nous l'avons dit plus haut, considère le présent comme duratif et le futur comme étant déjà là. Comme elle le dit si bien, ce sont « les germes du futur » qui sont présents (Heurgon, 2003). Cette démarche ne consiste pas à trouver les tendances lourdes et les accompagner comme le fait la prospective « classique », mais plutôt à identifier les « signaux faibles », qui reconnaissent dans les pratiques populaires de l'inventivité et de l'ingéniosité qu'il faut accompagner pour construire l'avenir.

Les trois approches proposées et leurs outils doivent être utilisés de manière complémentaire dans une sorte de bouclage continu entre passé, présent et futur.

- LES RÉCITS DE L'URBANISME ALGÉROIS

Après un bref aperçu de la démarche théorique et de construction méthodologique de l'approche, nous proposons de présenter le début du travail en cours sur Alger. Il consiste en l'application de l'approche rétrospective expliquée ci-dessus, en définissant les récits de l'urbanisme algérois à partir de 1962 à nos jours. Nous donnerons les grandes lignes de chaque récit identifié en expliquant ses logiques, quand et pourquoi il se termine et surtout sur quelle base il a été identifié.

Le travail a consisté à reprendre le tableau construit grâce à la structure du récit, en reprenant l'ensemble des éléments de manière chronologique et en les plaçant sur l'axe du temps de 1962 à aujourd'hui. Ensuite, en fonction du travail bibliographique effectué, nous avons identifié les liens entre les différents éléments. Nous avons pu dégager six récits de l'urbanisme algérois. Deux d'entre eux s'inscrivent dans une première période qualifiée de « période des grands récits de l'urbanisme algérois ». Elle se caractérise par des récits dominants, animés par des pouvoirs organisateurs forts et porteurs d'une idéologie toute aussi forte. Les quatre autres s'inscrivent dans une seconde période qui est celle de la « multiplication des récits de l'urbanisme algérois ». Elle se caractérise par l'absence des récits dominants, qui sont noyés par la multiplication des pouvoirs organisateurs, des visions du monde et des dynamiques de production de l'espace urbain (*figure 5*).

Le premier récit est celui de « **la continuité dans la rupture** ». Il commence un peu avant 1962 en pleine période coloniale et se termine au milieu des années 1980. C'est le récit de la continuité car, aux premières années de l'indépendance de l'Algérie, l'ensemble des textes français régissant l'urbanisme algérien est reconduit à travers la loi 62-157¹, ainsi que le « *statut des organismes chargés des opérations immobilières qui demeureront inchangés jusqu'en 1971* » (Almi, 2002). Aussi, les opérations de construction de grands ensembles

¹ La loi 62-157 du 31 décembre 1962, porte sur la reconduction des textes français régissant l'urbanisme algérien.

entamés par le plan de Constantine en 1958 seront finalisées après l'indépendance. D'autres opérations de ce genre seront également réalisées par l'État algérien, reprenant le même type de démarche vis-à-vis de la production de la ville. Tout cela se passe malgré la rupture effectuée dans les pouvoirs organisateurs faisant passer l'Algérie d'une colonie à un nouvel État souverain et indépendant.

À partir des années 1970, un nouveau récit va apparaître, qui est celui de la « **libéralisation** » ou de la « **rupture dans la continuité** ». La continuité dans ce cas-là est celle des pouvoirs organisateurs inchangés, ou du moins faisant toujours partie des organes de l'État. La rupture quant à elle se situe à différents niveaux. Premièrement, celui de la rupture avec la réglementation coloniale, notamment avec la loi 73-29² abrogeant la loi de reconduction des textes coloniaux citée ci-dessus. Ensuite, c'est une rupture progressive avec le système économique mis en place durant les premières années de l'indépendance, particulièrement au niveau de la propriété foncière et immobilière. Elle passe du « tout à l'État » à la libre propriété. Ce récit continue jusqu'en 1990. Il contient un certain nombre de réformes concernant l'acquisition de terrains, les réglementations en matière de lotissement et de permis de construire, de réserves foncières et de vente et de location du patrimoine immobilier. C'est une ouverture progressive vers l'économie de marché, avec tous les aspects qui en découlent et qui se répercuteront sur les récits suivants.

Le troisième récit s'inscrit dans la seconde période de multiplication des récits. Nous le nommons « **récit de l'urbanisme « spontané** » ». Il commence au milieu des années 1970 et continue aujourd'hui. Il est donc, comme les récits qui vont suivre, un récit du présent. Par spontané, nous entendons « *l'ensemble de l'habitat auto-construit en matériaux durs sur l'initiative des habitants et sans viabilisation préalable* » (Deluz, 1988). Ce récit introduit d'autres pouvoirs organisateurs sur la scène urbaine. Ce sont des acteurs populaires qui répondent à des logiques qui leur sont propres. Ils s'inscrivent dans un récit de résistance face aux pouvoirs organisateurs institutionnels. Aussi ce récit n'englobe-t-il pas uniquement des dynamiques de production du cadre bâti, mais il produit aussi des dynamiques économiques et sociales qui sont également en marge des grands récits. Ces derniers font aujourd'hui partie intégrante de la ville d'Alger.

Ensuite vient « **le récit de l'habitat pavillonnaire et de la privatisation** ». Il commence à partir de 1980 avec le début de la libéralisation foncière et des procédures de création de lotissements dans les réserves foncières communales. Contrairement au récit précédent, qui met en scène des acteurs populaires s'inscrivant hors des procédures réglementaires, celui-ci concerne des acteurs populaires qui travaillent en collaboration avec des pouvoirs organisateurs publics ou institutionnels. Ce récit concerne aussi l'ouverture du marché aux promotions immobilières privées et à la possibilité de vente et de location des biens immobiliers. Il continue aujourd'hui à façonner l'espace urbain algérois.

Depuis les années 2000, un nouveau récit voit le jour qui est celui de « **la ville franchisée** ». Il met en scène des pouvoirs organisateurs privés qui s'inscrivent dans une économie globalisée. Ils représentent les grandes marques dont les franchises s'installent progressivement dans des quartiers déjà construits ou réalisent de nouveaux centres commerciaux, promotions immobilières ou complexes touristiques. Ils introduisent de nouveaux rapports dans le partage entre public et privé dans l'organisation urbaine (Mangin, 2004). Ces pouvoirs organisateurs négocient à la fois avec les pouvoirs publics d'une part, et avec les acteurs privés d'autre part.

Pour finir, notre dernier récit de l'urbanisme algérois est ce que nous avons appelé « **récit de l'urbanisme « présidentiel » ou d'« État »** ». Il commence au début des années 2000 avec la relance économique et la stabilité politique et sécuritaire. Il se caractérise par un retour sur la scène urbaine de l'État et des pouvoirs organisateurs qui lui sont liés, après une absence de dix ans. Plusieurs grands projets ont été lancés dans ce cadre, souvent sous l'impulsion du Président de la République. Parmi ces projets, nous retrouvons les deux programmes d'un million de logements, la Grande Mosquée d'Alger, le métro et le tramway d'Alger. La particularité de ce récit est qu'il correspond à des logiques parfois tirées de la période précédente, qui se confrontent à la nouvelle réalité qui met en scène plusieurs récits. De ce fait, plusieurs pouvoirs organisateurs entrent en confrontation du fait des jeux de pouvoir et de la défense des intérêts de chacun.

² La loi 73-29 abroge la loi 62-157 qui reconduit les textes français. Elle ouvre la porte à l'élaboration d'une nouvelle réglementation en matière d'urbanisme.

La multiplication des récits de l'urbanisme algérois pose aujourd'hui cette question : comment arriver à la coproduction de l'espace urbain, qui mettrait en scène les différents pouvoirs organisateurs ? Il s'agit de trouver les conditions d'un urbanisme algérois au sens de la coproduction de l'espace urbain. Une hypothèse se dessine progressivement, autour de laquelle gravitent les éléments d'un nouveau récit, qui serait celui de « la médiation urbanistique algéroise ».

L'application sur Alger de l'approche rétrospective issue de la méthodologie proposée, montre tout l'intérêt de la décomposition de l'histoire urbaine en récits. Ceci a permis d'extraire et de mettre à jour, à partir de la complexité du fait urbain algérois, les différentes logiques de production de la ville. La lecture et la compréhension des ses phénomènes urbains contemporains sont devenues plus aisées. Cependant, l'application de la méthode nécessite un choix de critères de référence pour l'identification des récits. En fonction de ce choix, différents récits peuvent apparaître. Ceux définis dans notre cas par les formes urbaines et leurs pouvoirs organisateurs, peuvent être complètement différents des récits définis, par exemple, sur la base de la mobilité et des transports. Il est donc important, avant même l'utilisation de cet outil rétrospectif, de définir les critères de références et ce à quoi correspondent les récits qui en découleront.

La méthodologie d'analyse du fait urbain que nous proposons semble être efficace pour dégager un fil conducteur et un cheminement logique tout au long de la recherche. Par contre, elle reste incomplète au niveau des outils proposés. Ces derniers doivent impérativement être complétés par d'autres outils d'analyse urbaine plus complets et appropriés aux cas étudiés. Pour Alger par exemple, les approches du présent et prospectives seront complétées par des analyses morphologiques, des enquêtes de terrains, des entretiens semi-directifs ainsi que des outils propres à la prospective. Ils seront mis en application sur un cas d'étude particulier qui est le développement des quartiers de la périphérie Est d'Alger, avant et après l'arrivée de la nouvelle ligne de tramway. Ces cas d'études représentent pour nous un bon exemple de la confrontation et de la superposition des récits et la nécessité d'une médiation urbanistique avenir. Les outils présentés permettront de maintenir le fil conducteur de la recherche et d'éclairer davantage sur les récits identifiés.

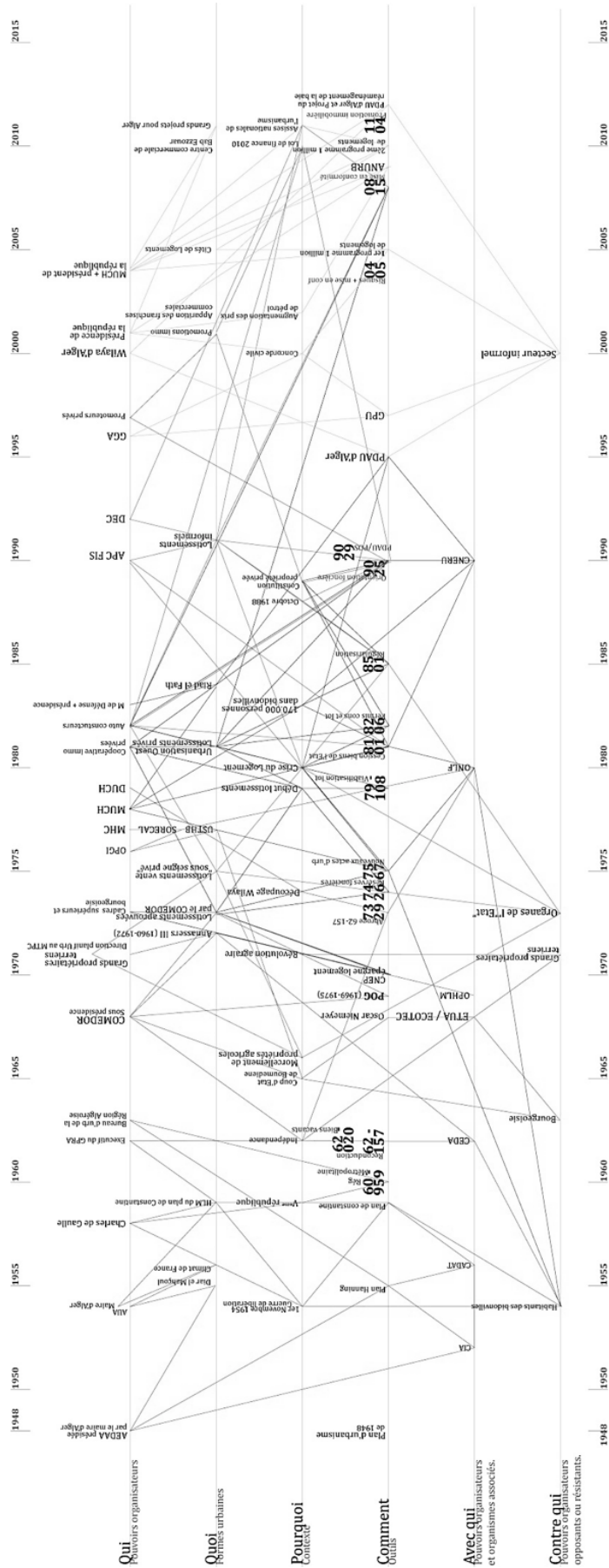


Figure 5: Les récits de l'urbanisme Algérois post-indépendance (source : auteur).

- BIBLIOGRAPHIE :

Almi, S. (2002). *Urbanisme et colonisation, présence française en Algérie*. Sprimont : Mardaga.

Beremond, C. (éd.) (1973). *Logique du récit*. Paris : Editions du Seuil.

Bendjedi, A. (1986). *Planification et organisation de l'espace en Algérie*. Alger : OPU.

Cahen, P. (2011). *Signaux faibles, mode d'emploi*. Paris : Organisation Eyrolles.

Deluz, J.-J. (éd.) (1988). *L'urbanisme et l'architecture d'Alger, Aperçu critique*. Liège : Pierre Mardaga.

Dris, N. (2001). *La ville mouvementée. Espace public, centralités, mémoire urbaine à Alger*. Paris : L'Harmattan.

Heurgon, E. (2003). Retour sur la prospective du présent. In E. Heurgon & J. Landrieu (Ed.) *Des 'nous' et des 'je' qui inventent la cité : actes du quatrième colloque « Prospective d'un siècle à l'autre »*. (Cerisy-la-Salle, 9-4 juin 2002) La Tour d'Aigues : l'Aube. >> colloque

Lussault, M. (1997). Des récits et des lieux: registre identitaire dans l'action urbaine. *Annales de Géographie* 106(597), 522-530.

Lytard, J.-F. (1979). *La condition postmoderne*. Paris : Editions de Minuit.

Mangin, D. (2004). *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*. Paris : la Villette.

Ricoeur, P. (1991). *Temps et récit, L'intrigue et le récit historique*. Paris : Seuil.

Ricoeur, P. (1991). *Temps et récit, La configuration dans le récit de fiction*. Paris : Seuil.

Ricoeur, P. (1991). *Temps et récit, Le temps raconté*. Paris : Seuil.

Safar-Zitoun, M. (2002). Alger, ville confisquée par l'Etat. In Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Centre Culturel Français à Alger & l'Institut Cervantès d'Alger (Ed.), *Alger lumière sur la ville : Actes du colloque international Alger lumière sur la ville (Alger, 4 -6 mai 2002)* (pp 542-553) >> colloque. Alger : EPAU.

Secchi, B. (2009). *La ville du vingtième siècle*. Paris : Recherches.

Semmoud, N. (2001). *Les stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*. Paris : L'Harmattan.

Sgroi-Dufresne, M. (1986). *Alger 1830-1984 : stratégies et enjeux urbains*. Paris : Recherche sur les Civilisations.